

CONDITIONS

Pour être éligible à un poste électif, vous devez :

- 1) **avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale municipale** (ne veut pas dire être obligatoirement inscrite sur la liste);
- 2) **résider de façon continue ou non** sur le territoire de la municipalité depuis au moins les douze derniers mois le 1^{er} septembre de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale.

SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Vous devez prendre un rendez-vous avec le président d'élection pour venir déposer votre candidature.

La période pour venir déposer votre candidature est du 17 septembre dès 8 h 30 jusqu'au 1er octobre 16 h 30.

La proclamation des candidats élus sans opposition aura lieu le 1er octobre à 16 h 35.

Président d'élection
Michel Marceau
35, route de l'Église
Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0
Téléphone 819-888-2724
Courriel : administration@notredamedesbois.qc.ca